



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Sommes-nous-condamnes-a-l-European>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°24 > **Sommes-nous condamnés à l'European Pressurized Reactor (EPR) ?**

1er juin 2004

Sommes-nous condamnés à l'European Pressurized Reactor (EPR) ?

AREVA et les tenants du nucléaire ont fait pression depuis des années pour obtenir la construction d'un EPR. Or, remplacer les réacteurs actuels par des EPR est une mauvaise tactique pour l'opérateur AREVA. En effet, l'argument massue de la perte de compétences s'applique plus aux futures générations de réacteurs qu'à cet EPR, apparenté à des machines vieilles de plus de 30 ans. Si AREVA n'a que l'EPR dans ses cartons, c'est un signe grave de la sclérose de ses services de recherche. Cette absence de vue à long terme va la placer hors des marchés futurs pour les réacteurs dits de quatrième génération. Pire, cette politique engage la France sur une voie sans issue car tôt ou tard, les brevets de ces nouveaux réacteurs devront être achetés chez nos concurrents. C'est déjà arrivé en 1974, quand EDF a commandé des réacteurs sous licence américaine, laissant tomber la filière française des graphite-gaz prétendument plus chers (10% de plus sur le kWh) : l'histoire bégaie.

Remplacer ou non tout ou partie du parc avec l'EPR suppose d'abord une analyse des besoins énergétiques du pays, et ensuite des possibilités de remplacement de ce parc.

Un programme énergétique cohérent doit s'appuyer sur la mise en place d'une politique très volontariste d'économies d'énergie et d'utilisation de toutes les sources possibles (bois, géothermie, solaire, éolien ...).

Dans un tel programme, l'EPR n'a pas sa place. En effet, aux défauts connus des réacteurs à eau pressurisée - quantité non optimisée de déchets à vie longue, rendement faible (33%), donc rejets de chaleur importants - il ajoute sa taille (1500 MWé), inadaptée aux marchés des pays émergents, pour qui les paliers 300 à 600 MWé sont bien plus aptes à répondre à leurs besoins.

Si les tenants du nucléaire veulent de nouveaux réacteurs, ces derniers doivent mieux utiliser le combustible d'où diminution des déchets - et voir un rendement meilleur (45 à 50 %) - d'où des rejets plus faibles pour une même puissance.

L'argument "sécurité" ne s'applique pas non plus à l'EPR. Il est certes doté d'une enceinte plus épaisse, de systèmes performants, mais il reste un réacteur à eau pressurisée avec ses problèmes de tenue des matériaux sous irradiation, de sa cuve sous pression. Quant à celui de la compétitivité accrue, un gain de 10 % sur le kWh n'est vraiment pas suffisant pour la prouver, surtout pour un réacteur encore sur plan.

L'EPR n'est pas une fatalité : ce sont seulement des partisans du nucléaire et une firme sans ambition qui veulent l'imposer. Les citoyens disent oui à une politique énergétique ambitieuse, respectueuse de l'environnement, et non à la mise en route d'un réacteur vieillot, inutile et

dangereux.

Loi sur l'énergie : adoptée le 1er juin 2004

L'Assemblée a adopté le 1er juin 2004 en première lecture, par 358 voix pour, 157 voix contre et 4 abstentions, le projet de loi d'orientation sur l'énergie. Le projet gouvernemental fait clairement le choix du nucléaire en confirmant le lancement de l'EPR, réacteur nucléaire de 3e génération.

Le texte a été approuvé avec les seules voix de droite (UMP, UDF), PS et PCF ayant voté contre.

Ce texte a été adopté à deux semaines de l'examen le 15 juin à l'Assemblée du projet de loi sur le changement de statut d'EDF et GDF.

Source : d'après AFP

Parti Socialiste

Communiqué de presse du 10 mai 2004

Loi d'orientation sur l'Énergie

Le Parti socialiste dénonce le calendrier précipité du débat sur le projet de loi d'orientation sur l'énergie (...) ne laissant ainsi aucune place au travail de la représentation nationale.

Après plusieurs mois de discussions aboutissant à un projet de loi minimaliste, sans aucune vision d'ensemble de la politique énergétique, le gouvernement cherche manifestement à éviter ainsi une vraie discussion au Parlement sur un sujet qui engage pourtant notre avenir pour les décennies à venir.

La nécessité de prendre des mesures courageuses, en rupture avec la politique actuelle, était pourtant unanimement soulignée. Or, il n'en reste pas une trace dans le projet de loi, qui ne comprend par exemple aucune mesure significative sur les transports, après l'abandon du soutien aux transports collectifs en site propre décidé l'année dernière.

Le Parti socialiste proteste également contre la délégation au marché de l'essentiel de la politique d'économie d'énergie que constitue la création de certificats blancs, sans aucune garantie sur l'efficacité d'un tel système.

Enfin, il rappelle son opposition à la décision de construire aujourd'hui l'EPR en France, qui ne correspond pas, en l'état actuel du parc nucléaire, à un vrai besoin.

Note du Réseau : la position du PS peut être considérée comme une avancée mais nous savons que c'est une position prise dans l'opposition (ce qui est bien moins signifiant qu'en étant aux affaires). Par ailleurs, une majorité des élus et de la direction du PS est toujours clairement pro-nucléaires. Citons notamment M Didier Guillaume, Président PS du Conseil Général de la Drôme au Dauphiné Libéré le 3 mai :

«... Avec les élus de notre département, je suis en train de prendre toutes les dispositions et les contacts pour mettre la Drôme en tête et que nous puissions accueillir l'EPR...»

Malgré ceci, le Réseau «Sortir du nucléaire» a écrit aux vingt Présidents de Région, PS, pour qu'ils refusent le réacteur nucléaire EPR dans leur région. Michel Sapin, président de la région Centre nous a répondu qu'il évoquerait cette question au cours d'une prochaine réunion de l'Association des Régions de France pour qu'une position commune soit adoptée à ce sujet.

Monique Sené

Groupe de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN)